

POUR LA COUVERTURE



■ l'ardoise naturelle, clivée, sciée, à bord droit, épaufrée...



■ l'ardoise artificielle en fibres-ciment,



■ les tuiles naturelles à pureau plat, en petits modules et en grands modules

■ les tuiles ciments qui proposent la même diversité de formes et de couleurs que les tuiles naturelles

Concernant les couvertures (hors bâtiments patrimoniaux), les couleurs de zinc autorisées :

Couleurs du zinc (ou imitation) autorisées

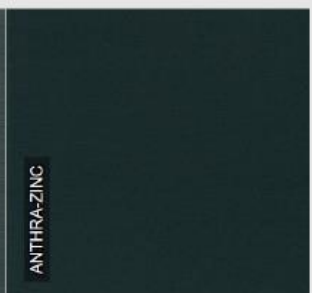


Zinc naturel

Sont autorisées, pour le zinc ou le bac acier à joint debout imitation zinc dans le cadre des extensions, des réfections et des éléments techniques de raccord pour des toitures existantes à faible pente, les couleurs mates du zinc naturel, du quartz-zinc et du anthracite-zinc.



QUARTZ-ZINC



ANTHRA-ZINC